

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Attribution des marchés de la Maison de santé pluri-professionnelle**

Le Président présente l'analyse des offres réalisée par le Maître d'œuvre pour les marchés de la construction de la maison de santé, l'application des critères de jugement des offres prévus à l'article du règlement de consultation conduit à proposer l'attribution suivante :

N° Lots et intitulé	Nom Entreprise et Adresse	Montant de l'offre HT
01- Terrassement – VRD	CLTP 55000 Fains-Véel	139 743.20 €
02- Gros Œuvre	SARL RAIWISQUE 55190 Sorcy Saint Martin	146 172.32 €
03- Construction pierre	SARL Pierre & Habitat 55000 Lavallée	40 902.00 €
04- Charpente <i>Offre de base</i>	SARL THOMAS 55140 Vaucouleurs	395 000.00 €
05- Couverture / étanchéité Variante	MADDALON 54121 Vandières	117 388.71 €
06- Menuiseries extérieures bois <i>avec option triple vitrage</i>	LAURENT 55190 Sorcy Saint Martin	Offre de base 39 975.00 € Option : 4 193.85 €
07- Menuiseries extérieures alu	PAQUATTE 55800 MOGNEVILLE	41 000 €
08- Menuiseries intérieures bois	HOUSSARD 55190 Laneuville au Rupt	71 799.70 €
09- Plâtrerie	SAS ELVINGER 55140 Rigny La Salle	58 052.03 €

10- Plomberie sanitaires	BARTHELLEMY ROBINET 55000 Bar Le Duc	33 056.00 €
11- Electricité	SETEA 54180 Heillecourt	106 000.00 €
12- Chauffage / ventilation	SARL LHERITIER 55190 Void-Vacon	105 565.04 €
13- Revêtement de sols durs	SARL RAIWIQUE 55190 Sorcy Saint Martin	29 739.61 €
14- Revêtement de sols souples	SARL RAIWIQUE 55190 Sorcy Saint Martin	15 627.62 €
15- Peinture	TONNES 55000 Bar Le Duc	27 136.40 €
16- Espaces verts	SARL PAYSAGE 55 55300 Spada	43 979.32 €
17- Test d'étanchéité à l'air	EXP' AIR 54210 Tonnoy	1 540 .00€

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Choix de l'assurance dommage ouvrage**

Suite à une consultation, des offres ont été reçues pour une Dommage Ouvrage obligatoire garantie de base.

L'offre ci-dessous est retenue avec l'option dommages complémentaires :

	Montant offre de base	Dommages complémentaires
SMACL	15 304.17€ HT	1 937.24€TTC

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Autorisation de signature du Contrat d'Appui de Développement des Territoires (CADT) avec la Région Lorraine**

La commission permanente du Conseil Régional a délibéré le 29/06/2012 pour autoriser à signer avec les structures intercommunales du Pays Haut Val de Meuse.

Le Conseil communautaire autorise le Président à signer le CADT.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 47 Abstentions : 5

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Programmation du solde de l'enveloppe Départementale de développement territorial 2011**

Le montant de l'enveloppe notifiée à la Codecom par le Conseil Général de la Meuse est de 33 605€.

Le dossier de rénovation des fontaines de Marson Sur Barboure a été inscrit pour un montant de 4 110,13 €.

Il vous est proposé d'inscrire le montant de 29 494.87 € pour l'aménagement de la traversée de Troussey qui solde l'enveloppe 2011.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Autorisation de signature de la convention développement territorial  
2012/2014 avec le Conseil Général de la Meuse**

Le Président est autorisé à signer la convention de Développement Territorial de 2012 à 2014.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

➤ **Objet : Ajustement des postes pour Ecole de Musique et des arts 2012/2013  
suivant les inscriptions**

**Ouvertures de postes 2012/2013**

Discipline	Nombre d'heures proposées pour l'année 2012 - 2013	Ajustements suivant le nbre d'inscrits
éveil	2h00	
découverte	1h00	
chorale adultes et enfants	2h30	
formation musicale	5h00	
saxophone	2h30	
clarinette	1h00	
trompette	3h15	
violon	5h45	
violoncelle	1h00	
guitare	7h30	<b>+1h15</b>
piano	2h30	<b>+ 4h00</b>
flûte	4h30	<b>+1h30</b>
percussions batterie	4h00	<b>+1h30</b>
cours de chant	1h30	<b>- 1h30</b>
Théâtre musical	1h00	
musiques actuelles	2h00	
orchestre à vent	1h00	

<b>Accordéon</b>	1h00	<b>+ 1h</b>
<b>Atelier Théâtre</b>	1h00	
<b>Atelier Art Graphique</b>	1h00	
<b>Total</b>	<b>51h00</b>	<b>+ 6h15</b>

Le Président est autorisé à soumettre les demandes en commission paritaire et à rémunérer les sous formes d'heures complémentaires ou supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc", written over a horizontal line.



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 51 Abstentions : 1

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**- Objet : Indemnité de conseil du comptable public**

Par courrier du 08 août 2012, la Codecom a reçu le décompte de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor. Le mandatement de celle-ci est soumis à l'assemblée délibérante qui en fixe le taux.

Le conseil communautaire délibère afin de verser l'indemnité en la proratisant à hauteur de 50 %.

Approuvé à la majorité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**- Objet : Sollicitation de l'aide forfaitaire pour la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets auprès de l'ADEME**

Le président expose les objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de réduction de la production de déchets ainsi que les modalités du partenariat avec l'Ademe pour la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets.

Après en avoir délibéré, il est proposé de solliciter l'aide financière de l'Ademe Lorraine et d'autoriser le président à signer l'accord de partenariat pluri-annuel ainsi que tous les documents relatifs à ce programme.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Sollicitation de l'aide financière en faveur du compostage individuel auprès de l'ADEME LORRAINE**

La poursuite des efforts en matière d'équipement des foyers en composteurs domestiques nécessite de procéder à une nouvelle opération d'investissement.

Le président est autorisé à solliciter l'aide financière de l'Ademe Lorraine et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Leclerc', written over a horizontal line.

Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 52

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 27 septembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 17/09/2012

Date de l'affichage : 02/10/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, LUX Michel, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, SCHMITT Jean-Pierre, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, HERBIN Valérie, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, LHERITIER Jean-Paul, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ODINOT Didier a donné pouvoir à Marcel MASSON, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** GUMY Christophe.

**Objet : Autorisation de signature d'une convention d'aides aux temps libres avec la CAF de Meurthe et Moselle**

Le Président est autorisé à signer la convention d'aides aux temps libres avec la caisse d'allocations de Meurthe et Moselle.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC

